

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE MERCREDI 9 AOÛT 2017 À 12 h
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres : Yves Roy, Jean-Guy Blanchard, Rosaire Labrie, Daniel Mallet, Camille Gionet, Mariette Paulin et Marie-Soleil Landry

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : trois (3) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale et Daniel Chiasson, ingénieur municipal.

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 12 h 01.

2017-182

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant après le point 9 : Résolution du conseil prise en vertu de l'article 39 de la Loi sur l'urbanisme – Autonom Garage. Adoptée

2017-183

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2017-184

Demande de construction –
Pierre Boudrias

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'autoriser l'émission de permis de construction à Monsieur Pierre Boudrias pour deux (2) résidences sur deux (2) lots distincts qui seront créés à même une partie du lot portant le NID 20387106 se trouvant au nord de la ligne de haute tension. Adoptée.

2017-185

Plan quinquennal

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'accepter le plan quinquennal 2018-2022 tel que présenté. Adoptée

2017-186

Soumission – Réhabilitation
de conduites sanitaires –
Boul. St-Pierre Ouest

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'attribuer le contrat pour la réhabilitation de conduites sanitaires sur le boul. St-Pierre Ouest à l'entreprise Sani-Way pour un montant de 396 900 \$. Adoptée

2017-187

Soumission –
Remplacement de 3 km de
conduites d'aqueduc – rue
du Portage et boul. St-Pierre
Ouest

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'attribuer le contrat pour le remplacement de 3 kilomètres de conduites d'aqueduc sur la rue du Portage et le boul. St-Pierre Ouest à l'entreprise Foulem Construction pour un montant de 3 078 997.35 \$. Adoptée

2017-188

Nomination – Commissaires
de la Bibliothèque publique
Mgr-Paquet

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'accepter que André Decoste et Liette Thériault soient les nouveaux commissaires siégeant sur le comité de la Bibliothèque publique Mgr-Paquet. Adoptée.

2017-189

Résolution du conseil prise
en vertu de l'article 39 de la
Loi sur l'urbanisme –
Autonom Garage

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry;

CONSIDÉRANT QUE la propriété identifiée par le numéro d'identification (NID) 20800066 située au 85, boulevard Saint-Pierre Est a fait l'objet d'une demande de modification de zonage dans le but de remplacer une partie de la zone M (mixte) par une zone M (mixte) incluant une proposition particulière (PP-6) en vertu de l'article 39 de la Loi sur l'urbanisme et que le but de cette modification est de permettre la vente de véhicules usagés;

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT:

1. Les terrains, bâtiments ou constructions à l'intérieur de cette zone ne peuvent être affectés qu'aux fins et conditions suivantes:
 - a) d'un ou de plusieurs des usages principaux suivants :
 - (i) usages autorisés en zone M (mixte);
 - (ii) vente de véhicules usagés.

CONDITIONS

2. Obtenir un certificat de conformité émis par le comité de Sauvegarde du patrimoine ou par l'agent du patrimoine concernant l'aménagement du nouvel usage sur le terrain.
3. Le nombre de stationnements requis par l'arrêté, en l'occurrence huit (8), doit être respecté et que les véhicules en vente n'empiètent pas sur celles-ci.

4. Sous réserve des articles 1 à 3 de la présente résolution, toutes autres dispositions de même que les dispositions générales prévues aux zones M (mixte) de l'arrêté n° 211 intitulé « Arrêté de zonage de Caraquet » s'appliquent, *mutatis mutandis*. Adoptée

2017-190

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Autonom Garage

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Autonom Garage. Adoptée

2017-191

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Autonom Garage

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Autonom Garage. Adoptée

2017-192

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Autonom Garage

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Autonom Garage, et que cet arrêté porte le numéro 333. Adoptée

2017-193

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2017-194

Suivi des dossiers

Traverse pour piétons : La conseillère Marie-Soleil Landry demande si l'enseigne lumineuse pour piétons qui sera installée au centre-ville a été commandée. Le directeur général répond que oui.

Clôtures à orignaux : Le conseiller Daniel Mallet demande si on a des nouvelles concernant les clôtures à orignaux. Le directeur général lui répond qu'elles feront partie du contrat de construction du nouveau sentier de VTT.

Rond-point: Le conseiller Yves Roy demande des nouvelles du rond-point à l'intersection de la rue du Portage et du boulevard St-Pierre. Le directeur général lui répond qu'une rencontre a eu lieu avec la Régie de santé Vitalité, mais que plusieurs autres étapes sont à franchir. On prévoit que le projet sera concrétisé dans les prochaines années.

Enseignes de direction : La conseillère Marie-Soleil Landry s'informe au sujet du projet de renouvellement des enseignes de direction. Le directeur général répond que l'agente du patrimoine travaille sur ce dossier.

2017-195

Présentations et
interventions du public

Monsieur Mario Landry, résident de la rue du Voilier, demande au conseil municipal si la rue sera élargie suite à l'autorisation de construire à monsieur Boudrias. On lui répond que non.

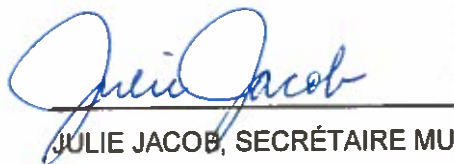
2017-196

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée. La séance est levée vers 12 h 24.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

